

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

إِنَّ الدِّينَ عِنْدَ اللَّهِ الْإِسْلَامُ



إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ مُحَمَّدٌ رَّسُولُ اللَّهِ

SERMON DU VENDREDI

HADHRAT MUHYI-UD-DIN AL-KHALIFATULLAH

MUNIR AHMAD AZIM

12 Avril 2019

05 Shabaan 1440 AH

Après avoir salué tous ses disciples (et tous les musulmans) du monde entier avec la Salutation de paix, Hazrat Muhyi-ud-Din (atba) a lu le Tashahhoud, le Ta'ouz, et la Sourate Al-Fatiha, et il a ensuite axé son sermon sur :

QUEL DJIHAD ?

Le *djihad* est un devoir religieux, un acte de foi, prescrit par le Saint Coran pour tout musulman. Hélas, les enseignements islamiques sont d'une part, tellement méconnus par les musulmans et d'autre part, tellement vilipendés par les non-musulmans, que de nombreuses fausses conceptions se sont installées dans les esprits.

Pour nombre de personnes, il semble commode et légitime de couvrir sous le vocable de *djihad* (guerre sainte) toute lutte visant à régler un litige où leurs intérêts sont en jeu (et là, tous les moyens, même les plus condamnables, semblent être bons). Pour le non-musulman le *djihad* est depuis longtemps assimilé à la guerre sainte contre les non-croyants, pour la propagation de l'islam. Il me semble nécessaire – à travers cette série de sermons sur le *djihad*, le terrorisme et l'islamophobie – de faire un retour vers les sources de l'islam, à travers le Saint Coran et les traditions du Saint Prophète (pssl) pour expliquer ce que c'est véritablement que le *djihad*, à l'intention des esprits objectifs.

Le terme *djihad* est dérivé de *djahada* qui veut dire faire des efforts intenses jusqu'à la limite ultime (Al-Ankabout 29 : 7). Le *djihad* est une injonction si

importante pour les musulmans, qu'il est mentionné en pas moins de 36 occasions dans le Saint Coran.

En fait, il est d'une importance telle, que tous les actes de foi prescrits pour le croyant (prière, jeûne, zakât, et pèlerinage à la Mecque) sont des exercices spirituels destinés à vaincre les faiblesses de l'individu et à le préparer pour l'accomplissement du *djihad*. Le *djihad*, tel qu'il apparait à la lecture du Saint Coran, dénote trois types de combats :

- 1) Le combat contre soi (*nafs*).
- 2) Le combat contre le mal sous toutes ses formes.
- 3) Le combat armé contre l'ennemi visible.

Nous pouvons différencier entre les trois types de *djihad* en les appelant respectivement *Djihad-i-Akbar* (le *djihad* suprême), *Djihad-i-Kabir* (le grand *djihad*) et le *Djihad-i-Saghir* (le petit *djihad*). Le Saint Prophète de l'islam (pssl) considérait que le *Djihad-i-Akbar* est le combat suprême, le plus noble et il a dit, au retour de ses troupes de l'expédition de Tabouk : « *Vous avez accompli le djihad mineur, maintenant il reste le djihad suprême.* »

LE DJIHAD-I-AKBAR :- c'est le combat inlassable contre soi, contre ses mauvaises tendances et inclinations. Il ne s'agit donc pas d'un combat de l'Etat, mais d'une lutte propre à l'individu contre ses bas instincts, tels l'infidélité, l'adultère, le mensonge, la malhonnêteté et le matérialisme. L'Etat a néanmoins l'obligation d'aider le citoyen dans ce combat, en créant les conditions propices à la purification interne de ce dernier. Il est du devoir de l'Etat de débarrasser l'environnement social de tout obstacle pouvant entraver le cheminement de l'individu vers la pureté intérieure (vente de boissons alcoolisées, de drogues, pratique de la débauche et du jeu du hasard).

Le Saint Prophète (pssl) a dit : « *La pureté est la moitié de la foi* ». Cette pureté dénote la pureté de l'esprit. Selon mon analyse, une âme encombrée de désirs malsains reste hermétiquement fermée à la grâce divine. En purifiant son âme de toute mauvaise inclination, l'individu accomplit ce *djihad* suprême et atteint la moitié de la foi en se rendant apte à recevoir la grâce de son Créateur et à emprunter la voie du progrès spirituel.

LE DJIHAD-I-KABIR :- Il s'agit du combat contre tout ce qui est malsain et malsain, et qui est étranger à l'individu. Le Saint Prophète (pssl) fut ordonné de s'engager dans ce *djihad* : « **Ô prophète ! Lutte contre les mécréants et les hypocrites. Et sois sévère envers eux.** » (At-Tauba 9 : 73).

Ce verset constitue un appel sans équivoque au *djihad*, mais ne mentionne pas la levée des armes. Le Saint Prophète (pssl) s'est certes engagé dans des guerres défensives contre les non-croyants Mecquois, mais n'a jamais pris les armes contre les hypocrites de Médine, même après leur trahison à la bataille d'Uhud. Il est donc clair que le *djihad* ci-dessus mentionné n'est pas le *djihad* armé.

« N'obéis donc pas aux mécréants mais engage contre eux une grande lutte au moyen du Coran. » (Al-Furqan 25 : 53).

Dans ce verset, il est ordonné au Saint Prophète (pssl) de lutter avec la plus puissante des armes, celle de la parole d'Allah, et ceci démontre le véritable objectif du *Djihad-i-Kabir*. C'est un combat noble, qui consiste à expliquer la beauté des enseignements du Saint Coran et à inviter les gens vers l'islam. Au niveau de l'individu, c'est un combat qui ne peut être engagé avec succès que lorsque le *Djihad-i-Akbar* (combat contre soi) ait été accompli.

Incidemment, et contrairement à une croyance très répandue parmi les non-musulmans, il n'a jamais été demandé aux croyants de recourir aux armes pour la propagation de l'islam. L'islam est riche en arguments convaincants et ce serait le diminuer que de penser qu'il a besoin d'être propagé par la force et la coercition. D'ailleurs le Coran est lui-même garant de la liberté de culte : « **Il ne doit pas y avoir de contrainte en religion.** » (Al-Baqara 2 : 257).

LE DJIHAD-I-SAGHIR :- c'est le *djihad* mineur, et il concerne principalement l'Etat. Allah dit dans le Saint Coran : « **La permission (de se battre) est accordée à ceux contre qui la guerre est faite, parce qu'ils ont été injustement traités et Allah (swt) a assurément le pouvoir de les aider.** » (Al-Haj 22 : 40).

« Ceux qui ont été injustement chassés de leurs habitations, seulement parce qu'ils ont dit : 'Notre Seigneur est Allah'. » (Al-Haj 22 : 41).

Il y a consensus parmi les exégètes (critiques) que le verset 40 est le premier verset dans lequel la permission fut donnée aux musulmans d'avoir recours aux armes pour leur défense. Il y a des indications fermes que ce verset fut révélé peu après l'émigration forcée du prophète (pssl) vers Médine (L'Hégire). Le verset 41 soutient cette hypothèse, puisqu'il confirme que la permission de livrer bataille fut accordée après que les musulmans eurent été expulsés de leurs demeures.

Le verset 40 dicte le principe selon lequel une guerre défensive peut être engagée, et c'est ce principe qui conduisit une poignée de musulmans mal équipés à entrer dans un conflit contre une armée de Mecquois bien organisée : parce qu'ils ont été injustement traitée et agressés.

Le verset 41 donne la deuxième raison pour laquelle ils furent permis de prendre les armes : parce qu'ils avaient été injustement chassés de leurs habitations, leur seule faute étant qu'ils avaient une foi qui était différente de celle de leurs oppresseurs. Ils avaient été harcelés et torturés par intolérances. Un troisième verset permet aux musulmans de continuer à combattre pour rétablir la liberté de culte et d'opinion.

« Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de persécution et que la religion ne soit (professée) que pour Allah. » (Al-Baqara 2 : 194).

Pour résumer, on peut dire que le *djihad* suprême métamorphose l'homme en un élu d'Allah, le grand *djihad* le conduit, par amour pour ses semblables, à les inviter dans la voie d'Allah et le petit *djihad* lui permet de conserver ce qu'il acquies en termes de biens, de droits et de libertés. Le plus noble c'est de mener combat contre notre bas instincts et de propager la parole d'Allah et dans des cas d'extrêmes urgences, en tant que légitime défense, de livrer bataille contre les oppresseurs et c'est à juste titre que le combat armé a été qualifié de petit *djihad*.

Pour ce qui est du conflit armé, l'islam ne l'a permis que pour défendre ses biens, son pays et sa liberté de culte, et rien d'autre. Aucune autre guerre n'est tolérée. Est-il encore possible de taxer l'islam de religion qui prône la violence ? Il faut nécessairement faire la dichotomie entre ce que prêche l'islam et ce que pratiquent les islamistes, et ce sont là deux réalités différentes. Ceci nous amène à une autre question : les pseudo *djihad* qui sont lancés de temps à autre,

s'inscrivent-ils dans les paramètres de l'enseignement islamique ? L'agression de l'Irak contre l'Iran avait-elle un but défensif contre l'opresseur ?

À mon humble avis, seuls seraient valables, de nos jours, le *djihad* des peuples de la Palestine, de Bosnie et du Kosovo, des Musulmans de Myanmar – les Royingyas ; parce qu'ils ont été chassés et persécutés. Donc, tous les musulmans qui sont opprimés à cause de leur foi, il y a la permission de faire le *Djihad-i-Saghir* pour défendre leurs vies, leurs droits et leurs libertés. Avec les Karadzic et les Milosevic de ce monde, il ne peut y avoir d'autre dialogue que celui des armes. Encore, faut-il, dans une configuration islamique, que la permission de s'engager dans une guerre sainte soit donnée par l'autorité suprême, qui ne peut être autre qu'un Messenger d'Allah (à travers les instructions divines). Pouvait-on imaginer à l'apogée de l'islam, le déclenchement d'un *djihad* armé sans la permission du Saint Prophète (pssl) ou de celle de ses califes bien-guidés ?

Force est d'admettre que le monde islamique ne peut fonctionner qu'à demi sans un Messenger d'Allah. Soit la Communauté (l'*Oumma*) est dirigé par un Messenger d'Allah – [Il faut croire que la porte de la venue des prophètes (non-porteurs de lois) n'est pas fermée ni celle de la révélation divine, et qu'Allah va protéger toujours Sa religion et l'*Oumma* de Son bien-aimé prophète Muhammad (pssl) en envoyant un de Ses serviteur choisi] - qui prend les décisions que lui imposent les exigences de l'heure. Et donc bon nombre de choses, entre autres les conflits armés, sont simplement interdites en son absence (et sans sa permission). Il y a là matière à réflexion pour ceux qui veulent bien réfléchir.

Qu'Allah aie pitié des musulmans et l'ensemble de l'humanité et nous aide tous à bien comprendre le bien fondé de l'Islam et qu'Allah nous inspire la foi et nous aide à marcher toujours sur le droit chemin. *Amîne*.